



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Délibération N°2016/147

Date de convocation : 07 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN
Yannick HERBET
Christian PAYEN
Christian PECQUEUX
Dominique LAMOURET
Guy BRICOUT
Bernard POULAIN
Martine THUILLEZ
Gérard TAISNE
Bernard PLET
Karine ELOIR
Joseph MODARELLI
Louis COQUELLE (S)
Michel GOUVART(S)
Augustine NOIRMAIN
Maurice DEFAUX
Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ
Jacques OLIVIER
Gérard LENOBLE
Thierry WALEMME (S)
Didier BONIFACE
Régine DHOLLANDE
Brigitte PRUVOT
Serge WARWICK
Gilles PELLETIER
Jean-Claude GERARD
Charles BLANGIS
Serge SIMEON
Pascal LEVEQUE
Didier BLEUSE
Daniel CATTIAUX
Henri QUONIOU
Axelle DOERLER

Hubert DEJARDIN
Nathalie GAVE
Jean-Pierre THIEULEUX
Francis LEBLON
Frédéric BRICOUT
Mélanie DISDIER
Liliane RICHOMME
Alain GOETGHELUCK
Pierre LAUDE
Bertrand LEFEBVRE
Bruno MANNEL
Pascal FOULON
Michel HENNEQUART
Jacky DUMINY
Véronique NICAISE
Jean-Marc DOSIERE
Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) : Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIOUX, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

Membres ayant donné procuration (14) : Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINE à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance



DELIBERATION N°2016/147 - Attribution du marché d'assurances

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'arrivée à échéance des contrats d'assurances au 31/12/2016 ainsi que la procédure lancée pour le renouvellement des contrats.

Monsieur le Président précise qu'un Appel d'Offres Ouvert Européen a été lancé (en application des Articles 12, 25, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

La durée du marché est de 5 ans (du 01/01/2017 au 31/12/2021) avec faculté de résiliation annuelle à l'échéance anniversaire, avec un préavis de 4 mois.

Les risques concernés sont :

- Lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 : Assurance responsabilité civile
- Lot 3 : Assurance flotte automobiles et mission
- Lot 4 : Assurance risques statutaires
- Lot 5 : Assurance protection juridique

Monsieur le Président indique que l'ouverture des plis s'est déroulée le 03 novembre dernier et l'analyse le 28 novembre dernier.

La CAO a chargé le cabinet BACS, de procéder à l'analyse détaillée et de vérification des offres.

Après analyse, la CAO propose de retenir :

- Lot 1 : SMACL avec un montant de 0,66€ HT/m²
(Franchise Incendie : 5000€, Vol/vandalisme : 750€ et autres : 350€)
avec la garantie Tous Risques Expositions : +275,88€ TTC.

- Lot 2 : GROUPAMA avec un taux de 0,13% HT.

- Lot 3 : SMACL avec mission élus
Version 2 - sans franchise : 0 à 7 ans pour un montant de 13 828,88€TTC et la
garantie Mission Elus pour un montant de 315,32€ TTC.

- Lot 4 : AMTRUST PILLIOT pour la couverture décès, accident de travail, ma-
ladie professionnelle et maternité avec un taux de 1,46%.

- Lot 5 : CFDP-Jadis avec une cotisation de 1 180,41€ TTC.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de suivre le choix de la CAO pour l'ensemble des lots.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 21 décembre 2016
Le 21 décembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.